

Loi

Générale

modern

Loi n° 210/AN/92/2e L du 14 avril 1992 portant sur la prolongation provisoire du mandat des députés de l'Assemblée Nationale.

n° 210/AN/92/2e L

Ministère
SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DES SPORTS

Date de publication
23 avril 1992

Numéro JO
n° 5 du 15/03/2023

Date du numéro
15 mars 2023

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENUEUR SUIT :